

POUR LES TERRITOIRES
LE DÉPARTEMENT AGIT



GUIDE DES AIDES
DÉPARTEMENTALES
dédiées aux associations

ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS SELON LEURS BESOINS

Chaque année, le Département apporte un soutien financier important aux associations du territoire (voir pages suivantes). Avec Asso71, il va encore plus loin.

Ce service départemental, lancé le 1^{er} septembre 2022, est entièrement dédié au monde associatif. Il propose de les accompagner là où ils en ont véritablement besoin. Le Département se positionne ainsi dans un rôle de coordination, d'impulsion et de conseil, en complémentarité des autres acteurs institutionnels ou de la société civile.

LES SERVICES PROPOSÉS par Asso71 aux associations



ACCUEIL ET ÉCOUTE
par mail, téléphone
ou rendez-vous physique



TEMPS D'ÉCHANGES
collectifs sur des
problématiques communes

ORIENTATION
vers le partenaire qui pourra
le mieux répondre au besoin



TRAVAIL SUR L'ANIMATION
du réseau associatif et
le développement du bénévolat



ACCOMPAGNEMENT
en direct de l'association
de manière ponctuelle
ou plus régulière



CONTACT : Asso71

Service départemental des associations

Du lundi au vendredi, de 9h à 19h

03 85 37 67 37 - asso71@saoneetloire71.fr

LES AIDES DÉPARTEMENTALES POUR LES ASSOCIATIONS

Le Département de Saône-et-Loire aide les associations par le biais de subventions dans différents domaines, que ce soit le sport, la jeunesse, la culture, le patrimoine, l'insertion ou le développement durable. Voici l'ensemble des dispositifs départementaux existants ainsi que les services à contacter.

VIE ASSOCIATIVE

Fonds départemental d'aide à la vie associative locale (FDAVAL71)

Pour encourager la création de nouvelles associations et l'organisation de manifestations.

DEMANDE DE DOSSIER DE SUBVENTION À FAIRE AUPRÈS DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX



Plus d'infos :

fdaval@saoneetloire71.fr

03 85 39 76 62

SPORTS



Aide aux comités sportifs départementaux

Pour développer et promouvoir les disciplines dans le cadre d'une aide au fonctionnement ; et des projets dans le cadre d'une aide dédiée.

Aide aux clubs de sports collectifs ou individuels (compétition par équipe) évoluant dans un championnat national

Pour développer et promouvoir ces clubs dans le cadre d'une aide au fonctionnement ; et des projets dans le cadre d'une aide dédiée.

Aide à l'organisation de manifestations sportives

Pour les manifestations qualificatives à un niveau supérieur, permettant la délivrance de titres ou valorisant l'attractivité.

Aide aux sportifs et sportives de haut niveau du département (à déposer par leur club)

Pour soutenir et accompagner les athlètes licenciés en Saône-et-Loire, identifiés sur liste ministérielle ou réalisant une performance sportive exceptionnelle.

Aide au déplacement vers un événement sportif remarquable

Pour permettre à des licenciés d'assister à une manifestation ou compétition sportive d'envergure.

Aide aux écoles de sport

Pour soutenir les initiatives des clubs à destination des jeunes (actions éducatives, sociales...) dans le cadre d'une aide au fonctionnement.

Aide à l'équipement des comités sportifs et associations sportives

Pour soutenir l'achat de véhicules, de matériels sportifs et pédagogiques, de matériel audiovisuel, bureautique et informatique, d'équipements de protection et de sécurité...

DEMANDE DE SUBVENTION SPORTIVE
À FAIRE EN LIGNE SUR saoneetloire71.fr



Plus d'infos :

direction-sport@saoneetloire71.fr

CULTURE



Aide à la création et à la reprise de spectacle professionnel théâtral, chorégraphique ou circassien et à la création cinématographique

Pour encourager la création, soutenir l'emploi des intermittents et associer les publics d'un territoire.

Aide à la pratique et à la création non professionnelle de spectacle vivant et à la réalisation cinématographique

Pour favoriser la pratique non professionnelle avec des projets de création, de diffusion et de formation.

Aide à la création et à la diffusion musicale

Pour soutenir les projets des ensembles musicaux implantés en Saône-et-Loire et favoriser les actions culturelles.

Soutien aux petits lieux de diffusion en milieu rural

Pour favoriser l'accès de la population à une offre de qualité notamment en dehors des pôles urbains.

Conseil et accompagnement culturel du Département, promotion des arts et des spectacles pour les médiathèques et les bibliothèques.

Fonds de soutien aux manifestations culturelles d'intérêt départemental

Pour contribuer au maillage durable du territoire et à la diversité des formes d'expression.

Fonds d'intervention pédagogique : aide à la création et aux projets

Pour accompagner les écoles de musique et établissements d'enseignement artistique de Saône-et-Loire.

Aide au développement des chœurs d'enfants

Pour soutenir les chœurs d'enfants structurés en dehors des établissements d'enseignement artistique.

Aide au fonctionnement des écoles de musique

Pour soutenir les initiatives d'enseignement de la musique et favoriser une pratique de proximité.

Aide au fonctionnement des établissements d'enseignement artistique

Pour démocratiser la pratique culturelle et améliorer l'offre.



Plus d'infos :

03 85 20 55 71

dlpac@saoneetloire71

PATRIMOINE



Aide aux actions de valorisation et d'animation du patrimoine (AVAP)

Pour contribuer à la conservation, la connaissance et la mise en valeur du patrimoine de Saône-et-Loire sous toutes ses formes.

Aide à la restauration du patrimoine privé

Pour préserver le bâti ancien, rural et urbain.

Aide à la programmation des musées publics

Pour soutenir la programmation d'expositions temporaires par les musées de Saône-et-Loire

Conseil et accompagnement culturel du Département au service des territoires

Pour faciliter la mise en œuvre de projets culturels au bénéfice des territoires de Saône-et-Loire.



Plus d'infos :

03 85 21 03 77

patrimoineculturel@saoneetloire71.fr

AGRICULTURE

Actions en faveur de l'agriculture

Pour participer au financement des manifestations, expositions, concours... qui s'inscrivent dans une dynamique porteuse pour le secteur agricole.

Aide en soutien aux manifestations de la filière équine

Pour aider les opérations ponctuelles (manifestation, exposition, concours...) dont l'action s'inscrit dans une dynamique porteuse pour la filière équine en lien avec l'élevage équin.



Plus d'infos :

03 85 39 57 74

prm@saoneetloire71.fr



ENVIRONNEMENT



Le « Chèque-arbre 71 »

Pour soutenir les projets de plantations d'arbres, d'arbustes et de haies bocagères.

03 85 39 56 72 - dat@saoneetloire71.fr

Aide « Tous à vélo »

Pour soutenir les associations développant de nouveaux services vélo et participer au financement d'équipements vélo.

03 85 39 55 00 - dri@saoneetloire71.fr

MAIS AUSSI

Accueil de loisirs

Soutenir les structures sans hébergement développant des activités de loisirs pour les jeunes, pendant les vacances scolaires et les mercredis.

03 85 39 76 57 - prm@saoneetloire71.fr

Retrouvez l'ensemble des aides départementales pour les associations sur le site Internet du Département

